DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Michèle Bonnechère : Les plans de départs volontaires.

Patrick Henriot : Incidence de la grève sur la rémunération de cadres au forfait jours (Observations du Ministère public sous CA Paris, 12 novembre 2009, *Giat Industries*).

Jérôme Porta : Le juge et l'éthique : l'affirmation d'un contrôle (à propos des codes de conduite et alertes professionnelles).

JURISPRUDENCE

Voir notamment:

La clause de mobilité utilisée pour licencier des salariés à l'occasion de transferts volontaires entre faux sous-traitants.

Conseil de prud'hommes de Grenoble (Ind. - Dép.) 16 novembre 2009 ; Conseil de prud'hommes de Nancy (Act. div. - Dép.) 7 septembre 2009 -Note Pascal Rennes (p. 252)

Un accord collectif prétendant disposer des droits individuels des salariés est dépourvu d'objet, il doit être annulé.

Cour d'appel de Paris (P. 6 ch. 2) 3 décembre 2009 - Note Arnaud Mazières (p. 267)

L'employeur ne peut en aucun cas s'arroger le pouvoir de réquisitionner des salariés grévistes.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 15 décembre 2009 - Note Jérôme Ferraro (p. 278)

La liberté syndicale aux prises avec la liberté d'expression.

Cour européenne des droits de l'Homme 8 décembre 2009 -Note Barbara Palli (p. 281)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Procédure prud'homale : Extraits de décisions sélectionnés et commentés par Daniel Boulmier.



TABLE DES MATIÈRES

MAI 2010

Doctrine:

Les plans de départs volontaires, par Michèle Bonnechère, Professeur à l'Université d'Evry, Val d'Essonne	229
Incidence de la grève sur la rémunération de cadres au forfait jours (CA Paris, 12 novembre 2009, <i>Giat Industries</i>), Observations du Ministère public, par Patrick Henriot , Substitut général à la Cour d'appel de Paris	
COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 - Chambre 2) 12 novembre 2009	241
Le juge et l'éthique : l'affirmation d'un contrôle (à propos des codes de conduite et alertes professionnelles), par Jérôme Porta, Maître de conférences à l'Université Paris-Ouest Nanterre la Défense	244
Jurisprudence:	
COMITE D'ENTREPRISE – Représentant syndical au CE – Désignation – Conditions – Liste commune aux élections – Droit pour chaque syndicat de désigner un représentant. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 4 novembre 2009 Note Claudy Ménard	250 251
CONTRAT DE TRAVAIL — Définition du rapport salarial — Transfert conventionnel d'entreprise — Clause de mobilité — Opposition du salarié à la mise en œuvre de la clause (deux espèces) — Faux sous-traitant — Perte de marché — Prêt illicite de main-d'œuvre — Réintégration dans l'entreprise utilisatrice ou réparation du préjudice (première espèce) — Société de gardiennage — Transfert partiel — Salarié élu délégué du personnel dans l'entreprise utilisatrice — Ignorance du statut de salarié protégé par les sociétés de gardiennage — Licenciement pour cause réelle et sérieuse (deuxième espèce). Première espèce : CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE GRENOBLE (Section Industrie - Départage) 16 novembre	
2009	252
7 septembre 2009	256 258
CONTRAT DE TRAVAIL – Démonstrateur de grand magasin – 1° Prêt illicite de main d'œuvre – Affectation indifférente – Défaut de spécificité – 2° Marchandage – Absence de bénéfice du statut social du donneur d'ordres. TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BAYONNE (Ch. correct.) 19 mars 2009 Note Paul Riandey, Avocat au Barreau d'Orléans	260 264
CONTRAT DE TRAVAIL – Exécution – Santé au travail – Médecin du travail – Avis sur l'aptitude – Notion et portée – Avis d'aptitude avec restrictions – Contestation – Recours administratif devant l'inspecteur du travail – Caractère exclusif. COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 10 novembre 2009 Note Arnaud Mazières	265 266

1° CONVENTION ET ACCORD COLLECTIFS – Clause en défaveur des salariés – Novation de CDI en CDD – Rupture du CDI d'un commun accord – Renonciation – Validité. 2° CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE – CDD d'usage – Affectation à un poste lié à l'activité normale et permanente (non) – Salarié antérieurement employé sous contrat intermittent – Licéité (non). COUR D'APPEL DE PARIS (Pôle 6 - Ch. 2) 3 décembre 2009	267 269
Sous-note 1 : ENTREPRISES PUBLIQUES – Statut réglementaire d'ordre public – Transport aérien – Statut collectif de travail – Renonciation par avance – Interdiction.	070
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 8 avril 2009	272
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 25 mars 2009	273
1° DISCRIMINATION – Discrimination homme/femme – Rémunération - Rattrapage de salaire – Exécution déloyale du contrat.	
2° TRIBUNAUX – Intervention de la Halde – Recevabilité.	
Note Rachel Spire, Avocate au Barreau du Val d'Oise	273 277
GREVE – Pouvoirs de l'employeur – Réquisition d'un salarié – Dispositions du règlement intérieur – Participation à service minimum de sécurité – Refus du salarié – Sanction (non) .	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 15 décembre 2009	278
Note Jérôme Ferraro, Avocat au Barreau de Marseille	278
SYNDICAT PROFESSIONNEL – Liberté d'expression – Restriction – Tract – Caractère injurieux – Licenciement à titre de rétorsion.	
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME 8 décembre 2009	281
Note Barbara Palli, Maître de conférences à l'Université de Metz	282
TRAVAIL TEMPORAIRE – Contrat de mission – Requalification en contrat à durée indéterminée – Rappel de salaires pour les périodes intermédiaires sans travail – Conditions.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 10 novembre 2009	284
Note Rachel Lokiec	285
Chronique jurisprudentielle :	
Procédure prud'homale - Extrait de décision sélectionné et commenté par Daniel Boulmier, Maître de conférences, Institut Régional du Travail, Université Nancy-2, Co-auteur du Lamy Prud'hommes	
FRAIS PROFESSIONNEL : c'est le salarié qui paie la note. Cour de cassation, 29 septembre 2009 (pourvoi n° 07-45.722)	287

http://sites.google.com/site/droitouvrier